

**Sujet :** [INTERNET] Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

**De :** "Franck M

**Date :** 18/10/2022 19:18

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitant la Communauté de communes de Tannay-Brinon-Corbigny, je suis choqué qu'un projet photovoltaïque ait été préparé avec la société Nièvre Agrisolaire et des intérêts privés locaux sans concertation préalable avec les habitants de la Nièvre concernant leur autonomie énergétique.

Alors que les surfaces agricoles ne cessent de se réduire en France, cette initiative - qui relève du type d'opérations financières initiées par les grands groupes agro-industriels par opportunité financière, comme d'autres projets en France et ailleurs - est nuisible pour l'intérêt général, pour la paysannerie, pour l'environnement et, à terme pour chaque citoyen. Je me réfère à des argumentations solides dont vous avez du, vous aussi, entendre parler. Elle ne prend pas en compte la nécessaire réduction de nos consommations énergétiques devenue indispensable à notre époque. Pourquoi ne pas développer ce type de projet photovoltaïques sur les toitures et espaces artificialisés où la nuisance est bien moindre si ce n'est pour des questions de rentabilité de ces groupes gros-industriels et de quelques individus. Cette nuisance conséquente qui en résulterait a été démontrée par de nombreux organismes ou scientifiques sérieux.

Je m'oppose donc fermement à la poursuite de ce projet et j'encourage les autorités à faciliter davantage les initiatives qui iraient dans ce sens de réduction de la consommation globale et de l'autonomie énergétique locale et non pas dans une course en avant de production et de consommation qui ne fait qu'accroître les déséquilibres actuels.

En comptant sur votre perspicacité et votre sagesse.

Franck M

58210 Beuvron